

bpost annonce le paiement d'un acompte sur dividende de 0,62 euro brut par action

bpost paiera un acompte sur dividende de 0,62 EUR brut par action le 9 décembre 2019

La politique de bpost en matière de dividende prévoit le paiement de minimum 85 % des bénéfices nets après impôt de bpost S.A. (BGAAP) en deux tranches : un dividende intermédiaire versé en décembre, basé sur les résultats des 10 premiers mois de l'année, et un paiement final après l'Assemblée générale annuelle des actionnaires, basé sur les résultats des deux derniers mois de l'année.

Le Conseil d'administration a confirmé le 6 novembre 2019 sa guidance de distribuer au minimum 85% des bénéfices nets après impôt de bpost S.A. (BGAAP). Par conséquent, le Conseil d'administration a approuvé ce jour le paiement d'un acompte sur dividende à concurrence de 124,0 millions EUR ou 0,62 EUR brut par action, en se basant sur un bénéfice net après impôt de bpost S.A. de 147,0 millions EUR pour la période de 10 mois allant de janvier à octobre 2019.

L'agent payeur désigné par bpost pour procéder au paiement de l'acompte sur dividende est Euroclear Belgium.

Le calendrier applicable au paiement de l'acompte sur dividende est le suivant :

- Date ex-dividende : 5 décembre 2019
- Date d'enregistrement : 6 décembre 2019
- Date de paiement : 9 décembre 2019

Le 2 décembre 2019, le Conseil d'administration a également confirmé sa guidance de distribuer au minimum 85% des bénéfices nets après impôt de bpost S.A. (BGAAP) en tant que dividende total relatif aux résultats de 2019. Les résultats de l'année 2019 et la proposition de dividende final seront communiqués le 17 mars 2019 après la clôture des marchés. La décision quant au montant du dividende final sera soumise à l'approbation de l'Assemblée des actionnaires le 13 mai 2020.

Le calendrier applicable au paiement du dividende final est le suivant :

- Date ex-dividende : 18 mai 2020
- Date d'enregistrement : 19 mai 2020
- Date de paiement : 20 mai 2020

Koen Van Gerven, CEO, a déclaré : « *Nous sommes au cœur de notre transformation vers un acteur de logistique d'e-commerce tout en restant un opérateur de courrier ancré en Belgique. 2019 a été une année importante dans cette transformation et nous avons fait certaines avancées majeures. La préparation accélérée vers notre nouveau modèle de distribution est sur la bonne voie, et sa mise en œuvre est prévue pour mars prochain. La situation de Radial North America commence à s'inverser avec une amélioration de la satisfaction des clients, une réduction de leur taux d'attrition et la signature de nouveaux contrats au-delà des attentes. Néanmoins, 2019 a également été, comme anticipé, une année difficile sur le plan financier tandis que nous avons continué à être affectés par l'attrition des clients de 2018 et les révisions tarifaires chez Radial North America. La division Mail & Retail a dû faire face à une accélération du déclin des volumes de courrier tout en supportant les coûts de projet liés au déploiement de notre nouveau modèle de distribution ainsi qu'une pression accrue sur les coûts en général. Ces éléments ont pesé sur les résultats de 2019, mais je suis satisfait de constater qu'à ce jour ils sont en ligne avec nos attentes pour l'année, soutenus par l'excellente performance de la division Parcels & Logistics Europe et Asie. Par conséquent nous pouvons rétribuer nos actionnaires avec un dividende de 85% de notre profit net en BGAAP, parfaitement en ligne avec notre guidance.* »

Pour plus d'informations :

Saskia Dheedene T. +32 2 276 76 43
Stéphanie Voisin T. +32 2 276 21 97
corporate.bpost.be/investisseurs



Communiqué de presse : Annonce d'un acompte sur dividende
Bruxelles, 03/12/2018 – 17:45 (CET)
Informations réglementées
corporate.bpost.be

investor.relations@bpost.be